

manière à permettre la comparaison; elle fait l'objet des tableaux 25 et 26, dans lesquels ces budgets sont présentés pour chaque province, tandis que le tableau 27 les résume tous¹.

En étudiant ces tableaux, il ne faut pas perdre de vue que les exercices budgétaires des différentes provinces ne concordent pas. Dans l'Île du Prince-Edouard, le Manitoba et l'Alberta l'année fiscale se termine le 31 décembre, en Nouvelle-Ecosse le 30 septembre, au Nouveau-Brunswick et dans l'Ontario le 31 octobre, dans Québec le 30 juin, dans la Saskatchewan le 30 avril et dans la Colombie Britannique le 31 mars.

Pendant l'exercice 1921 (chiffres les plus récents que l'on possède) le revenu ordinaire des neuf provinces s'est élevé à \$102,030,458 comparativement à \$92,-653,023 en 1920, \$76,844,307 en 1919, \$69,345,305 en 1918, \$57,989,984 en 1917 et \$50,015,795 en 1916. En même temps, les dépenses ordinaires avaient atteint \$102,569,515, contre \$88,250,575 en 1920, \$76,403,973 en 1919, \$66,052,909 en 1918, \$60,122,485 en 1917 et \$53,826,219 en 1916. Ainsi, dans le court espace de cinq ans, les revenus ordinaires des provinces se sont accrus de 104 p.c., tandis que leurs dépenses ordinaires augmentaient de 90.6 p.c. Evidemment, le renchérissement des matériaux et de la main-d'œuvre a puissamment contribué à cette augmentation, mais une autre raison non négligeable, c'est l'extension des attributions gouvernementales qui s'est produite concurremment. Les chiffres que l'on possède pour 1922 indiquent une continuation de cette tendance. (Tableau 23).

Entre toutes les provinces l'Ontario possède les revenus les plus élevés, soit \$30,411,396; Québec vient ensuite, avec \$15,914,521 et la Colombie Britannique troisième, avec \$15,219,264. En ce qui concerne les dépenses, l'Ontario tient encore la tête avec \$28,579,688, mais la Colombie Britannique se place au second rang avec \$15,236,931; Québec occupe la troisième place avec \$14,624,088. En 1921, la Colombie Britannique a perçu \$29.01 de taxes et impôts par tête de sa population; c'était la province la plus imposée; au bas de l'échelle se place Québec, avec \$6.19 de taxes et impôts per capita.

Actif et passif des provinces.—On n'avait encore jamais songé jusqu'ici à relever l'actif et le passif des provinces, en raison des différences considérables d'appréciation que l'on constate d'une province à l'autre. Par exemple, dans certains cas, les ressources naturelles, telles que le bois des forêts, les mines et les terres appartenant encore au domaine, sont considérées comme actif, tandis que d'autres provinces n'en tiennent nul compte; ailleurs les édifices publics et leurs abords, les routes, les ponts, etc., sont censés représenter un actif. Avec l'aide des gouvernements provinciaux, on a réussi à coordonner les éléments du tableau 28, présentant l'actif et le passif des provinces. Les diverses sources de l'actif des provinces y sont brièvement énumérées. Le passif indirect, distingué du passif direct, consiste essentiellement en garanties d'actions et obligations, ainsi que cela est indiqué dans les renvois au bas de la page. D'une manière générale, on constate que l'actif et le passif des provinces possédant et exploitant leurs propres utilités publiques sont plus élevés que ceux des autres provinces.

¹Un rapport donnant les détails des opérations financières des gouvernements en 1921 et un résumé sommaire pour les années 1916-20 a été publié récemment; on peut se le procurer en s'adressant au Bureau Fédéral de la Statistique, à Ottawa.